

CHAUFFEURS-PATROUILLEURS OU CHAUFFEUSES-PATROUILLEUSES POSTES PERMANENTS À TEMPS PARTIEL (36 HEURES PAR SEMAINE)

La Ville de Sorel-Tracy désire pourvoir deux postes de chauffeur-patrouilleur ou chauffeuse-patrouilleuse. Ces postes sont permanents à temps partiel de trente-six (36) heures par semaine.

DESCRIPTION SOMMAIRE DE LA FONCTION

Sous la supervision du contremaître ou de la contremaîtresse, le chauffeur-patrouilleur ou chauffeuse-patrouilleuse doit effectuer la surveillance de la Ville de Sorel-Tracy.

Principales responsabilités

- Effectuer la surveillance du territoire à l'aide d'un véhicule de la Ville ;
- Faire le transport de diverses matières qui peuvent se trouver sur la route (débris, ordures, bois et branchage) ;
- Répondre aux appels de la centrale d'appel (CAUCA) et aux appels d'urgence ;
- Contacter la police en cas de délit criminel ;
- Conduire, opérer et vérifier quotidiennement un camion, s'assurer du bon état de son véhicule et effectuer de menus travaux d'entretien et rapporter toute défectuosité ou anomalie à son supérieur ;
- Inspecter les systèmes et équipements des camions avant le départ (les pneus, les phares, les clignotants, les freins, etc.) ;
- Vérifier, lubrifier, remplir d'essence, nettoyer l'équipement et informer le superviseur de toute défectuosité ;
- Effectuer divers travaux de conciergerie ;
- Effectuer divers travaux de réparation mineure ou temporaire (bris de vitre, bris d'aqueduc, vandalisme, etc.) ;
- Opérer divers équipements tels que balai de rue, arrosoir, épandeur d'abrasif, chargeur, chariot élévateur et rétrocaveuse ;
- Procéder au nettoyage et au lavage de véhicules et de divers équipements ;
- Compléter des rapports détaillant les différentes tâches qui ont été effectuées pendant la journée ;
- Contacter le contremaître en charge et lui faire rapport des événements en cas d'urgence ;
- Porter en tout temps l'équipement de protection individuelle (EPI) ;
- Réaliser diverses tâches pour aider les membres de l'équipe dans des situations d'urgence, de débordement ou de besoins particuliers.

Cette description reflète les éléments principaux du travail accompli et ne doit pas être interprétée comme une énumération détaillée de toutes les tâches à accomplir. De plus, malgré cette description, l'employé peut être appelé à effectuer toute autre tâche connexe demandée par son supérieur.

EXIGENCES DE BASE REQUISES

- Détenir un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent académique ;
- Détenir un permis de conduire valide de classe 3 ;
- Habiletés pour les travaux manuels ;
- Personne polyvalente ;
- Habiletés à utiliser divers camions avec ou sans charge ;
- Capacité à opérer un balai de rue, un arrosoir, un épandeur à sel, un chargeur, un chariot élévateur et rétrocaveuse ;
- Être attentif aux éléments environnants ;
- Aimer travailler physiquement ;
- Habiletés à travailler seul ou en équipe de travail ;
- Courtoisie et entregent.

CONDITIONS ET RÉMUNÉRATION

De 24,29 \$ à 32,39 \$ selon la convention collective en vigueur.

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae et une copie de leur diplôme **avant 15 h le vendredi 22 avril 2022**, et ce, par l'une des façons suivantes :

Concours n° 2022-04-22-10

Service des ressources humaines
Ville de Sorel-Tracy
3025, boulevard de Tracy, C. P. 368
Sorel-Tracy (Québec) J3P 7K1

Courriel : rh@ville.sorel-tracy.qc.ca

Nous vous remercions de votre candidature, **toutefois, seules les personnes retenues seront contactées.**
Pour plus amples informations, nous vous invitons à communiquer par courriel au rh@ville.sorel-tracy.qc.ca.

Nous souscrivons à un programme d'accès à l'égalité et nous encourageons les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Certaines mesures d'adaptation peuvent également être offertes aux personnes handicapées.